

Déclaration pour un nouvel idéal environnemental



La situation a assez duré. Nous ne pouvons pas continuer à faire comme si de rien n'était, alors que des rapports de plus en plus alarmants sont publiés sur le changement climatique. Nous ne pouvons faire de cette lutte un combat du « chacun pour soi » : l'heure n'est pas au repli, mais à la cohésion.

Avec l'Union Européenne, nous avons fondé une institution solide, qui nous a permis d'éviter l'écueil des guerres fratricides depuis plus de soixante-dix ans. Certes, elle n'est pas sans défauts, mais elle a la faculté de rassembler des pays autour de valeurs universelles, et surtout, de combats communs.

La sauvegarde de notre environnement doit être le prochain.

Cela ne sera pas aisé, cela ne se fera pas promptement. Il faudra le travail acharné et solidaire d'États qui devront mettre derrière eux leurs différends, pour œuvrer à la sauvegarde de l'espèce humaine. Il faudra des citoyens capables de changer leur mode de vie, parfois radicalement. Il faudra mener des politiques courageuses, tant pour les gouvernements que pour les entreprises. Cela ne sera pas aisé, mais cela n'est pas impossible non plus.

Si l'Union Européenne veut réaffirmer son importance sur la scène internationale, et stopper l'érosion qui la guette un peu plus chaque jour, elle doit devenir le fer de lance de la lutte écologique.

Nous proposons la création d'une nouvelle institution au sein de l'Union Européenne pleinement souveraine en matière écologique et énergétique du nom de "**Communauté de l'Union Écologique et Énergétique Européenne (CU3E)**". Cette nouvelle étape de progrès élargira les compétences de l'U.E. telle l'Union Économique et Monétaire en 1992. Première communauté dédiée à l'écologie à l'échelle continentale, elle œuvrera pour la fusion des modes de production énergétique des États. Elle sera financée par une contribution équivalant à 1% du PIB de chaque État membre, qui devra transférer sa souveraineté à l'institution, en matière de gestion et de production d'électricité.

Nous appelons à ce que l'Union Européenne se fédère davantage autour de la question climatique. Il faut y inclure les nations de l'Union dans leur ensemble, la lutte collective étant le seul moyen de réussir. Ne nous y trompons pas, l'adversaire, c'est aussi nous. Nous ne le battons qu'en dépassant nos intérêts personnels et nationaux.

L'institution devra centraliser l'action climatique européenne, afin de pouvoir avancer efficacement. Mais cela se fera dans le respect de la souveraineté étatique et dans une logique de démocratie participative, en incluant les citoyens dans le processus décisionnel.

Sur la question climatique, il ne faut ni se leurrer sur la réalisation de certaines actions, ni être rétif à tout changement radical. La CU3E représentera la balance parfaite, en assurant une continuité et une constance dans la lutte contre le changement climatique. Elle permettra une

collaboration entre les nations, confortées par l'adhésion des citoyens, qui redonneront ses lettres de noblesse au mot « Union ».

Parce que c'est l'une des principales réussites de l'Union Européenne, le marché intérieur commun doit être encore approfondi. La libre circulation de l'énergie accompagnera désormais celle des biens et des personnes.

Nous prôtons la fusion de la production électrique des pays de l'Union Européenne, ainsi que son commerce. L'énergie continue d'être au cœur des politiques économiques européennes, et cela même après l'expiration du traité de la CECA en 2002.

Afin de soutenir l'agriculture et l'industrie européennes, ce conseil mettra en place une taxe carbone. Le montant de cette taxe sera indexé sur l'empreinte carbone de chaque produit importé depuis les pays extérieurs à l'Union.

La recherche pour une production énergétique plus respectueuse de l'environnement, et à terme totalement décarbonée, doit s'accélérer. Un nouvel institut de recherche de taille européenne permettra une collaboration plus efficace entre les chercheurs européens.

L'Europe s'est distingué par son modèle social et culturel fondé sur une volonté de paix aujourd'hui menacée par le changement climatique. Il est nécessaire qu'elle s'engage dans une perspective écologique et humaniste, afin que sa vision de la paix subsiste et s'impose aux autres nations.

Ainsi, les objectifs de la CU3E s'aligneront sur ceux de l'accord de Paris pour le climat et ceux chiffrés par la Commission Européenne. Nous sommes conscients qu'afficher des ambitions supérieures serait à la fois pénalisant pour les entreprises européennes et peu crédible. L'Union Européenne se doit de devenir un modèle mondial environnemental.

La communauté sera composée de quinze membres de nationalités différentes avec une présidence tournante. Il sera renouvelé par tiers tous les deux ans. Les parlements nationaux des pays mandatés à la CU3E éliront leur membre du conseil.

Le pouvoir de la CU3E sera régulé par un collège de vingt-sept citoyens européens tirés au sort, un pour chaque État membre. Le collège sera également renouvelé par tiers tous les deux ans. La démocratie participative renforcera la légitimité démocratique de l'Union Européenne.